

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

### CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2026

Article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales : « Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe ».

Affichage de la présente liste des délibérations et mise en ligne sur le site internet le **mardi 28 avril 2026**

<b>N° de la délibération</b>	<b>Objet de la délibération</b>	<b>Sens du vote</b>
DCM 2026-44	Désignation d'un secrétaire de séance	Adopté à l'unanimité
DCM 2026-45	Adoption du procès-verbal	Adopté à l'unanimité
DCM 2026-46	Ajout à l'ordre du jour	Adopté à l'unanimité
DCM 2026-47	Adhésion au dispositif de signallement proposé par le Centre de Gestion de la Sarthe	Adopté à l'unanimité
DCM 2026-48	Vote des taux des impôts directs locaux	Adopté à l'unanimité
DCM 2026-49	Vote des subventions aux associations	Adopté à l'unanimité
DCM 2026-50	Subventions aux coopératives scolaires	Adopté à l'unanimité
DCM 2026-51	Subvention exceptionnelle pour le collège Pierre Belon	Adopté à l'unanimité
DCM 2026-52	Vote de la subvention d'équilibre au budget CCAS	Adopté à l'unanimité
DCM 2026-53	Mise en place de la fongibilité des crédits	Adopté à l'unanimité
DCM 2026-54	Budget principal – approbation du CFU 2025	Adopté à l'unanimité
DCM 2026-55	Budget principal – affectation du résultat 2025	Adopté à l'unanimité
DCM 2026-56	Budget principal – Budget primitif 2026	Adopté à l'unanimité
DCM 2026-57	Budget Lotissement Claude Bernard - approbation du CFU 2025	Adopté à l'unanimité

DCM 2026-58	Budget Lotissement Claude Bernard - affectation du résultat 2025	Adopté à l'unanimité
DCM 2026-59	Budget Lotissement Claude Bernard - Budget primitif 2026	Adopté à l'unanimité
DCM 2026-60	Désignation d'un délégué à la CLECT	Adopté à l'unanimité

Madame le Maire,  
Elisabeth MOUSSAY



Le secrétaire de séance,  
Christelle GAUTIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Christelle GAUTIER', written in a cursive style.



Date de la Convocation	15/04/2026
Date de l'affichage	15/04/2026
Date de la publication	23/04/2026
Membres en exercice	23
Membres présents	16
Procurations	5
Votants	16
Exprimés	21

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉCISIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 21 avril 2026**

**Présents :** Elisabeth MOUSSAY, Romain TOURANCHEAU, Christelle GAUTIER, François DOLL, Nathalie BRIÈRE, Cyrille LEDRU, Christian BOUTET, Christelle ANDRIEUX, Edith MÉNAGE, Manuel GALBADON, Frédéric MORAINÉ, Karine PASTEAU, Laurence LOISON, Cindy JUÈRE, Gaëlle VEILLARD, Sandrine CAPEL, Hervé GARANDEL, Clément LEVEAU, Christophe RAMAUGÉ, Maïté LECHAT-LEJEUNE, Christopher DEGOULET, Elodie BOUL, Bastien LEMOINE

**Excusé(s) et représenté(s) :**

Christelle ANDRIEUX, Hervé GARANDEL

Elodie BOUL représentée par Romain TOURANCHEAU, Cyrille LEDRU représenté par Elisabeth MOUSSAY, Nathalie BRIÈRE représentée par Christelle GAUTIER, Manuel GALBADON représenté par Bastien LEMOINE, Maïté LECHAT-LEJEUNE représentée par Sandrine CAPEL

**DCM 2026-44 : Désignation d'un secrétaire de séance**

Classification 5.2.3

Rapporteur : Elisabeth MOUSSAY

Mme le Maire expose à l'assemblée,

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne Mme Christelle GAUTIER pour remplir cette fonction.

**DÉCISION :**

**Adopté à l'unanimité**

(Par 21 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

*Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,  
Élisabeth MOUSSAY



Le secrétaire de séance,  
Christelle GAUTIER



Date de la Convocation	15/04/2026
Date de l'affichage	15/04/2026
Date de la publication	23/04/2026
Membres en exercice	23
Membres présents	16
Procurations	5
Votants	16
Exprimés	21

## EXTRAIT du REGISTRE des DÉCISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 avril 2026

**Présents :** Elisabeth MOUSSAY, Romain TOURANCHEAU, Christelle GAUTIER, François DOLL, Nathalie BRIÈRE, Cyrille LEDRU, Christian BOUTET, ~~Christelle ANDRIEUX~~, Edith MÉNAGE, Manuel GALBADON, Frédéric MORAINÉ, Karine PASTEAU, Laurence LOISON, Cindy JUÈRE, Gaëlle VEILLARD, Sandrine CAPEL, ~~Hervé GARANDEL~~, Clément LEVEAU, Christophe RAMAUGÉ, ~~Maité LECHAT-LEJEUNE~~, Christopher DEGOULET, ~~Elodie BOUL~~, Bastien LEMOINE

**Excusé(s) et représenté(s) :**

*Christelle ANDRIEUX, Hervé GARANDEL*

*Elodie BOUL représentée par Romain TOURANCHEAU, Cyrille LEDRU représenté par Elisabeth MOUSSAY, Nathalie BRIÈRE représentée par Christelle GAUTIER, Manuel GALBADON représenté par Bastien LEMOINE, Maité LECHAT-LEJEUNE représentée par Sandrine CAPEL*

**Est nommé secrétaire de séance :** Christelle GAUTIER

**DCM 2026-45 : Adoption du procès-verbal du conseil municipal**

Classification 5.2.3

Rapporteur : Elisabeth MOUSSAY

Vu l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021, précisant le contenu et les modalités de publicité et de conservation du procès-verbal, dans les termes identiques pour les communes,  
Vu le procès-verbal du conseil municipal du 31 mars 2026,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le procès-verbal du conseil municipal du 31 mars 2026.

**DÉCISION :**

**Adopté à l'unanimité**

(Par 21 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

*Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,  
Élisabeth MOUSSAY



Le secrétaire de séance,  
Christelle GAUTIER



Date de la Convocation	15/04/2026
Date de l'affichage	15/04/2026
Date de la publication	23/04/2026
Membres en exercice	23
Membres présents	16
Procurations	5
Votants	16
Exprimés	21

## EXTRAIT du REGISTRE des DÉCISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 avril 2026

**Présents :** Elisabeth MOUSSAY, Romain TOURANCHEAU, Christelle GAUTIER, François DOLL, Nathalie BRIÈRE, Cyrille LEDRU, Christian BOUTET, ~~Christelle ANDRIEUX~~, Edith MÉNAGE, Manuel GALBADON, Frédéric MORAINÉ, Karine PASTEAU, Laurence LOISON, Cindy JUÈRE, Gaëlle VEILLARD, Sandrine CAPEL, ~~Hervé GARANDEL~~, Clément LEVEAU, Christophe RAMAUGÉ, ~~Maité LECHAT-LEJEUNE~~, Christopher DEGOULET, ~~Elodie BOUL~~, Bastien LEMOINE

**Excusé(s) et représenté(s) :**

Christelle ANDRIEUX, Hervé GARANDEL

Elodie BOUL représentée par Romain TOURANCHEAU, Cyrille LEDRU représenté par Elisabeth MOUSSAY, Nathalie BRIÈRE représentée par Christelle GAUTIER, Manuel GALBADON représenté par Bastien LEMOINE, Maité LECHAT-LEJEUNE représentée par Sandrine CAPEL

**Est nommé secrétaire de séance :** Christelle GAUTIER

**DCM 2026-46 : Ajout à l'ordre du jour**

Rapporteur : Elisabeth MOUSSAY

Madame le Maire propose au conseil municipal de rajouter à l'ordre la désignation d'un délégué à la Commission Locale des Charges Transférées – CLECT.

Après délibération, le conseil est favorable à cet ajout

**DÉCISION :**

**Adopté à l'unanimité**

(Par 21 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,  
Élisabeth MOUSSAY



Le secrétaire de séance,  
Christelle GAUTIER



Date de la Convocation	15/04/2026
Date de l'affichage	15/04/2026
Date de la publication	23/04/2026
Membres en exercice	23
Membres présents	16
Procurations	5
Votants	16
Exprimés	21

## EXTRAIT du REGISTRE des DÉCISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 avril 2026

**Présents :** Elisabeth MOUSSAY, Romain TOURANCHEAU, Christelle GAUTIER, François DOLL, Nathalie BRIÈRE, Cyrille LEDRU, Christian BOUTET, Christelle ANDRIEUX, Edith MÉNAGE, Manuel GALBADON, Frédéric MORAINÉ, Karine PASTEAU, Laurence LOISON, Cindy JUÈRE, Gaëlle VEILLARD, Sandrine CAPEL, Hervé GARANDEL, Clément LEVEAU, Christophe RAMAUGÉ, Maïté LECHAT-LEJEUNE, Christopher DEGOULET, Elodie BOUL, Bastien LEMOINE

**Excusé(s) et représenté(s) :**

Christelle ANDRIEUX, Hervé GARANDEL

Elodie BOUL représentée par Romain TOURANCHEAU, Cyrille LEDRU représenté par Elisabeth MOUSSAY, Nathalie BRIÈRE représentée par Christelle GAUTIER, Manuel GALBADON représenté par Bastien LEMOINE, Maïté LECHAT-LEJEUNE représentée par Sandrine CAPEL

**Est nommé secrétaire de séance :** Christelle GAUTIER

**DCM 2026-47 : Adhésion au dispositif de signalement proposé par le Centre de gestion de la Sarthe**

Classification 4.1.6

Rapporteur : Mme MOUSSAY

### EXPOSÉ

Les collectivités et établissements publics ont l'obligation de mettre en place un dispositif de signalement qui a pour objet de recueillir les signalements des agents qui s'estiment victimes d'atteintes volontaires à leur intégrité physique, d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes, de menaces ou de tout autre acte d'intimidation et de les orienter vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection des victimes et de traitement des faits signalés. Ce dispositif permet également de recueillir les signalements de témoins de tels agissements.

Ce dispositif comprend trois étapes successives :

- Le recueil des signalements effectués par les agents s'estimant victimes ou témoins ;
- L'orientation des agents s'estimant victimes vers les services et professionnels compétents chargés de leur accompagnement et de leur soutien ;
- L'orientation des agents s'estimant victimes ou témoins vers les autorités compétentes pour prendre toute mesure de protection fonctionnelle appropriée et assurer le traitement des faits signalés.

Le Code général de la fonction publique prévoit que cette mission peut être confiée au Centre de gestion. Dans le cadre leur coopération régionale, les cinq centres de gestion des Pays de la Loire ont décidé de mutualiser la mise en œuvre du dispositif de signalement. Ils s'appuient pour ce faire sur un prestataire garantissant la facilité d'accès, un traitement et un accompagnement experts des signalements et de leurs auteurs et une totale indépendance entre les conseils dispensés aux employeurs par les centres de gestion et l'accompagnement prévu par le dispositif en direction des agents.

Dans le cadre d'un groupement de commande dont le Centre de gestion de Loire-Atlantique est le coordonnateur, les cinq centres de gestion des Pays de la Loire ont ainsi confié la mise en œuvre du dispositif de signalement à l'entreprise QUALISOCIAL pour une première période courant jusqu'au 9 juillet 2027, renouvelable pour une durée de deux ans, soit jusqu'au 9 juillet 2029. En tant que coordonnateur de ce groupement, le Centre de gestion de la Loire-Atlantique porte la responsabilité juridique et financière de ce marché.

L'adhésion au dispositif régional de signalement est ouverte à l'ensemble des collectivités affiliées et non affiliées adhérentes au socle commun des cinq départements de la région des Pays de la Loire pour la durée de ce marché.

Dans le cadre du lancement du dispositif régional de signalement et à l'initiative de la conférence des Présidences de la coopération régionale, il ne sera procédé dans un premier temps à aucune facturation des prestations proposées aux adhérents.

Au regard de l'évaluation du dispositif, un tarif spécifique pourra être arrêté et révisé chaque année à compter de l'exercice 2027. La définition et la révision de ce tarif donneront lieu à la signature d'avenants à la présente convention.

### **DÉLIBÉRÉ**

VU :

- le code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 135-6 et L. 452-43,
- le décret n°2020-256 du 13 mars 2020 relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique,
- l'arrêté du 6 mars 2026 du Président du Centre de gestion de la Sarthe portant mise en place du dispositif de signalement pour les collectivités et établissements publics de son ressort,
- l'information préalable du Comité social territorial départemental en date du 8 janvier 2026

L'assemblée :

- Approuve l'adhésion de la commune de Cérans-Foulletourte au dispositif de signalement assuré par le Centre de gestion de la Sarthe dans le cadre du marché régional coordonné par le Centre de gestion de la Loire-Atlantique ;
- Autorise Madame le Maire à signer la convention d'adhésion au dispositif de signalement avec le Centre de gestion de la Sarthe.

### **DÉCISION :**

Adopté à l'unanimité

(Par 21 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

*Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,  
Élisabeth MOUSSAY



Le secrétaire de séance,  
Christelle GAUTIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CG', written over a faint, illegible stamp.



Date de la Convocation	15/04/2026
Date de l'affichage	15/04/2026
Date de la publication	23/04/2026
Membres en exercice	23
Membres présents	16
Procurations	5
Votants	16
Exprimés	21

## EXTRAIT du REGISTRE des DÉCISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 avril 2026

**Présents :** Elisabeth MOUSSAY, Romain TOURANCHEAU, Christelle GAUTIER, François DOLL, Nathalie BRIÈRE, Cyrille LEDRU, Christian BOUTET, Christelle ANDRIEUX, Edith MÉNAGE, Manuel GALBADON, Frédéric MORAINÉ, Karine PASTEAU, Laurence LOISON, Cindy JUÈRE, Gaëlle VEILLARD, Sandrine CAPEL, Hervé GARANDEL, Clément LEVEAU, Christophe RAMAUGÉ, Maité LECHAT-LEJEUNE, Christopher DEGOULET, Elodie BOUL, Bastien LEMOINE

**Excusé(s) et représenté(s) :**

Christelle ANDRIEUX, Hervé GARANDEL

Elodie BOUL représentée par Romain TOURANCHEAU, Cyrille LEDRU représenté par Elisabeth MOUSSAY, Nathalie BRIÈRE représentée par Christelle GAUTIER, Manuel GALBADON représenté par Bastien LEMOINE, Maité LECHAT-LEJEUNE représentée par Sandrine CAPEL

**Est nommé secrétaire de séance :** Christelle GAUTIER

**DCM 2026-48 : Vote des taux des impôts directs locaux**

Classification 7.2.1

Rapporteur : Romain TOURANCHEAU

Monsieur Romain TOURANCHEAU, Maire-Adjoint aux finances, présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

En conséquence, Monsieur Romain TOURANCHEAU, Maire-Adjoint aux finances, propose de maintenir les taux comme suit :

**Le Conseil municipal,**

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE** de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 44,85 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 53,96 %
- taxe d'habitation : 19,72 %

**CHARGE** Madame le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

**DÉCISION :**

Adopté à l'unanimité

(Par 21 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

*Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,  
Élisabeth MOUSSAY



Le secrétaire de séance,  
Christelle GAUTIER



Date de la Convocation	15/04/2026
Date de l'affichage	15/04/2026
Date de la publication	23/04/2026
Membres en exercice	23
Membres présents	15
Procurations	5
Votants	15
Exprimés	20

## EXTRAIT du REGISTRE des DÉCISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 avril 2026

**Présents :** Elisabeth MOUSSAY, Romain TOURANCHEAU, Christelle GAUTIER, François DOLL, ~~Nathalie BRIÈRE~~, ~~Cyrille LEDRU~~, Christian BOUTET, ~~Christelle ANDRIEUX~~, Edith MÉNAGE, ~~Manuel GALBADON~~, Frédéric MORAINÉ, Karine PASTEAU, Laurence LOISON, Cindy JUÈRE, Gaëlle VEILLARD, Sandrine CAPEL, ~~Hervé GARANDEL~~, Clément LEVEAU, Christophe RAMAUGÉ, ~~Maïté LECHAT-LEJEUNE~~, Christopher DEGOULET, ~~Eloïdie BOUL~~, Bastien LEMOINE

**Excusé(s) et représenté(s) :**

*Christelle ANDRIEUX, Hervé GARANDEL, Maïté LECHAT-LEJEUNE  
Eloïdie BOUL représentée par Romain TOURANCHEAU, Cyrille LEDRU représenté par Elisabeth MOUSSAY, Nathalie BRIÈRE représentée par Christelle GAUTIER, Manuel GALBADON représenté par Bastien LEMOINE, Sandrine CAPEL représentée par Gaëlle VEILLARD*

**Est nommé secrétaire de séance :** Christelle GAUTIER

**DCM 2026-49 : Vote des subventions aux associations**

Classification 7.5.2

Rapporteur : Romain TOURANCHEAU

Monsieur TOURANCHEAU, Maire-Adjoint aux finances, propose au conseil municipal de voter les subventions aux associations étudiées en commission finances et commission vie locale (tableau en annexe)

**DÉCISION :**

**Adopté à l'unanimité**

(Par 20 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

*Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,  
Élisabeth MOUSSAY



Le secrétaire de séance,  
Christelle GAUTIER

DEMANDE SUBVENTIONS 2026

SUBVENTIONS		voté - 2020	voté - 2021	voté - 2022	voté - 2023	voté - 2024	voté - 2025	Demande 2026	Proposé 2026	Voté 2026
<b>Associations loisirs - humanitaires</b>										
1	AAPPMA (pêche)	250	280	280	280	280	280	280	280	
2	ACA 72						2000	0	0	
3	ADMR	320					50	100	100	
4	AMICALE DES SAPEURS POMPIER	1270	1300	1300	1300	1300	1300	1300	1300	
5	ASS MEMOIRE ET PATRIMOINE	800	800	800	800	800	800	800	800	
6	ASS FAMILLES RURALES	3700	0	3700	3200	3500	3500	3700	3700	
7	ASS LE SOUVENIR Français	250	250	250	250			0	0	
8	ASS COUP DE THEATRE	485	0	600	300	500	500	500	500	
9	BILLARD						1500	0	0	
10	ASS DONNEURS DE SANG	650	650		700	700	700	0	0	
11	CATM ACPG	200	200	200	200	200	150	0	0	
12	COMITE DE JUMELAGE ANGLAIS	830		830	830	830	830	830	830	
13	COMITE DES FETES	1900	1900	2500	2500	2500	2500	2000	2000	
14	CYMOIPASSEUR DE MEMOIRE	550	550	550	500	500	500	500	500	
15	ENHARMONIE	400	600	700	800	700	1000	4500	2000	
16	LOISIRS ET DETENTE CERANAIS							1000	500	
17	LOCAL PARTAGE	120	130	130	130	130	130	130	130	
18	EZCO	650	650	650	650	650	650	750	750	
19	SOCIETE DE CHASSE	350	380	380	380	420	1500	480	480	
20	72 ème TAC	150	230	1000	500	0	0	0	0	
21	GDON	0	500	0	500	500	500	500	500	
22	SMLH	0	0	0	500	500	500	500	500	
23	ASSOCIATION JUMELAGE PONVALAIN					140		0	0	
24	ADAPEI							0	0	
25	TELETHON							0	0	
26	PREVENTION ROUTIERE						150	0	0	
27	REPAIR CAFÉ					340	340	340	340	
28	SECOURS POPULAIRE						500	0	0	
29	CROIX ROUGE			100				0	0	
<b>TOTAL ASSOCIATIONS</b>		<b>12875</b>	<b>8390</b>	<b>13140</b>	<b>13620</b>	<b>14490</b>	<b>19880</b>	<b>18210</b>	<b>15210</b>	<b>0</b>
<b>Associations sportives</b>										
30	ASF CERANS YVRE BASKET	2385	2650	3000	3000	3500	3500	4000	4000	
31	ASS BADMINTON	480	300	500	600	700	1000	2000	1500	
32	ASF FOOTBALL	2520	2520	3000	3000	3000	3000	4500	3500	
33	ASS PETANQUE CERANAISE	160	160	300	300	400	500	600	600	
34	ASF TENNIS	830	640	600	800	1200	1200	2000	1500	
35	ASS TENNIS DE TABLE	2150	2440	3500	3500	3500	3500	4000	4000	
36	JUDO CLUB de CERANS	1755	1800	1500	1500	2000	2500	2500	2500	
37	ASS STAR DANCE		1200	1500	1500	2000	2000	2200	2200	
38	ASS SPORTIVE DU COLLEGE BE	155	155	155	155	155	155	155	155	
39	ASS GYMNASTIQUE DE CERANS	200	300	300	200	300	300	300	300	
<b>TOTAL ASSOCIATIONS SPORTIVES</b>		<b>10635</b>	<b>12165</b>	<b>13900</b>	<b>14555</b>	<b>16755</b>	<b>17655</b>	<b>22255</b>	<b>20255</b>	<b>0</b>
<b>Autres</b>										
40	CONCILIATEUR DE JUSTICE	100	200		200	250	250	300	300	
41	CFA COIFFURE LE MANS							2 élèves de CF	2 élèves de CF	
42	MFR VERNEUIL + VOYAGE SCOLAIRE							3 élèves de CF 50 + 3 élèves voyage	3 élèves de CF 50 + 3 élèves voyage	
43	MFR BERNAY EN CHAMPAGNE							1 élève de CF 50	1 élève de CF 50	
44	LUDOTTEQUE LA SUZE							0,35/habitant	0,35/habitant	
<b>TOTAL AUTRES</b>		<b>100</b>	<b>200</b>	<b>200</b>	<b>200</b>	<b>250</b>	<b>250</b>	<b>300</b>	<b>300</b>	<b>0</b>
<b>Subvention exceptionnelle</b>										

45	COLLEGE PIERRE BELON voyage Angleterre 35 élèves à 40€								1400	1400		
46	MFR VERNIEIL LE CHETIF Classe de neige dans le alpes dans la station de Crest Voland 3 élèves à 40€							120	120			
TOTAL SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLE								1520	1520			
TOTAL SUBVENTIONS VERSEES		23610	20755	27040	28375	31495	37785	40765	37285			0





Date de la Convocation	15/04/2026
Date de l'affichage	15/04/2026
Date de la publication	23/04/2026
Membres en exercice	23
Membres présents	15
Procurations	5
Votants	15
Exprimés	20

## EXTRAIT du REGISTRE des DÉCISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 avril 2026

**Présents :** Elisabeth MOUSSAY, Romain TOURANCHEAU, Christelle GAUTIER, François DOLL, ~~Nathalie BRIÈRE, Cyrille LEDRU, Christian BOUTET, Christelle ANDRIEUX, Edith MÉNAGE, Manuel GALBADON, Frédéric MORAINÉ, Karine PASTEAU, Laurence LOISON, Cindy JUÈRE, Gaëlle VEILLARD, Sandrine CAPEL, Hervé GARANDEL, Clément LEVEAU, Christophe RAMAUGÉ, Maïté LECHAT-LEJEUNE, Christopher DEGOULET, Elodie BOUL, Bastien LEMOINE~~

**Excusé(s) et représenté(s) :**

*Christelle ANDRIEUX, Hervé GARANDEL, Maïté LECHAT-LEJEUNE  
Elodie BOUL représentée par Romain TOURANCHEAU, Cyrille LEDRU représenté par Elisabeth MOUSSAY, Nathalie BRIÈRE représentée par Christelle GAUTIER, Manuel GALBADON représenté par Bastien LEMOINE, Sandrine CAPEL représentée par Gaëlle VEILLARD*

**Est nommé secrétaire de séance :** Christelle GAUTIER

**DCM 2026-50 : Subventions aux coopératives scolaires des écoles maternelle et élémentaire**

Classification 7.5.3

Rapporteur : Romain TOURANCHEAU

Monsieur TOURANCHEAU, Maire-Adjoint aux finances, propose au conseil municipal de voter les subventions aux écoles.

Ecole maternelle : 3 180 €, soit 20 € x 119 élèves (transports) + 800 € (lait)

Ecole élémentaire : 5 120 €, soit 20 € x 206 élèves (transports) + 700 € (sorties-projets) + 300 € (Noël)

**DÉCISION :**

**Adopté à l'unanimité**

(Par 20 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

*Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,  
Élisabeth MOUSSAY



Le secrétaire de séance,  
Christelle GAUTIER



Date de la Convocation	15/04/2026
Date de l'affichage	15/04/2026
Date de la publication	23/04/2026
Membres en exercice	23
Membres présents	15
Procurations	5
Votants	15
Exprimés	20

## EXTRAIT du REGISTRE des DÉCISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 avril 2026

**Présents :** Elisabeth MOUSSAY, Romain TOURANCHEAU, Christelle GAUTIER, François DOLL, Nathalie BRIÈRE, Cyrille LEDRU, Christian BOUTET, ~~Christelle ANDRIEUX~~, Edith MÉNAGE, Manuel GALBADON, Frédéric MORAINÉ, Karine PASTEAU, Laurence LOISON, Cindy JUÈRE, Gaëlle VEILLARD, Sandrine CAPEL, ~~Hervé GARANDEL~~, Clément LEVEAU, Christophe RAMAUGÉ, ~~Maité LECHAT-LEJEUNE~~, Christopher DEGOULET, ~~Elodie BOUL~~, Bastien LEMOINE

**Excusé(s) et représenté(s) :**

Christelle ANDRIEUX, Hervé GARANDEL, Maité LECHAT-LEJEUNE  
Elodie BOUL représentée par Romain TOURANCHEAU, Cyrille LEDRU représenté par Elisabeth MOUSSAY, Nathalie BRIÈRE représentée par Christelle GAUTIER, Manuel GALBADON représenté par Bastien LEMOINE, Sandrine CAPEL représentée par Gaëlle VEILLARD

**Est nommé secrétaire de séance :** Christelle GAUTIER

**DCM 2026-51 : Subvention exceptionnelle pour le collègue Pierre Belon**

Classification 7.5.3

Rapporteur : Romain TOURANCHEAU

Vu la demande de subvention du collègue Pierre Belon pour financer une partie du voyage à Londres, soit 35 élèves domiciliés sur Cérans-Foulletourte,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- Accorde une subvention à hauteur de 40 € par élève domicilié sur Cérans-Foulletourte.

**DÉCISION :**

**Adopté à l'unanimité**

(Par 20 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

*Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,  
Élisabeth MOUSSAY



Le secrétaire de séance,  
Christelle GAUTIER



Date de la Convocation	15/04/2026
Date de l'affichage	15/04/2026
Date de la publication	23/04/2026
Membres en exercice	23
Membres présents	15
Procurations	5
Votants	15
Exprimés	20

## EXTRAIT du REGISTRE des DÉCISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 avril 2026

**Présents :** Elisabeth MOUSSAY, Romain TOURANCHEAU, Christelle GAUTIER, François DOLL, Nathalie BRIÈRE, Cyrille LEDRU, Christian BOUTET, ~~Christelle ANDRIEUX~~, Edith MÉNAGE, Manuel GALBADON, Frédéric MORAINÉ, Karine PASTEAU, Laurence LOISON, Cindy JUÈRE, Gaëlle VEILLARD, Sandrine CAPEL, ~~Hervé GARANDEL~~, Clément LEVEAU, Christophe RAMAUGÉ, ~~Maité LECHAT-LEJEUNE~~, Christopher DEGOULET, ~~Elodie BOUL~~, Bastien LEMOINE

**Excusé(s) et représenté(s) :**

*Christelle ANDRIEUX, Hervé GARANDEL, Maité LECHAT-LEJEUNE  
Elodie BOUL représentée par Romain TOURANCHEAU, Cyrille LEDRU représenté par Elisabeth MOUSSAY, Nathalie BRIÈRE représentée par Christelle GAUTIER, Manuel GALBADON représenté par Bastien LEMOINE, Sandrine CAPEL représentée par Gaëlle VEILLARD*

**Est nommé secrétaire de séance :** Christelle GAUTIER

**DCM 2026-52 : Vote de la subvention d'équilibre pour le budget CCAS**

Classification 7.5.1

Rapporteur : Romain TOURANCHEAU

M. Romain TOURANCHEAU, Maire-Adjoint aux finances, propose au conseil municipal de voter une subvention au CCAS de 22 000 €.

**DÉCISION :**

**Adopté à l'unanimité**

(Par 20 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

*Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,  
Élisabeth MOUSSAY

Le secrétaire de séance,  
Christelle GAUTIER





Date de la Convocation	15/04/2026
Date de l'affichage	15/04/2026
Date de la publication	23/04/2026
Membres en exercice	23
Membres présents	15
Procurations	5
Votants	15
Exprimés	20

## EXTRAIT du REGISTRE des DÉCISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 avril 2026

**Présents :** Elisabeth MOUSSAY, Romain TOURANCHEAU, Christelle GAUTIER, François DOLL, Nathalie BRIÈRE, Cyrille LEDRU, Christian BOUTET, ~~Christelle ANDRIEUX~~, Edith MÉNAGE, Manuel GALBADON, Frédéric MORAINÉ, Karine PASTEAU, Laurence LOISON, Cindy JUÈRE, Gaëlle VEILLARD, Sandrine CAPEL, ~~Hervé GARANDEL~~, Clément LEVEAU, Christophe RAMAUGÉ, ~~Maité LECHAT-LEJEUNE~~, Christopher DEGOULET, ~~Elodie BOUL~~, Bastien LEMOINE

**Excusé(s) et représenté(s) :**

Christelle ANDRIEUX, Hervé GARANDEL, Maité LECHAT-LEJEUNE  
Elodie BOUL représentée par Romain TOURANCHEAU, Cyrille LEDRU représenté par Elisabeth MOUSSAY, Nathalie BRIÈRE représentée par Christelle GAUTIER, Manuel GALBADON représenté par Bastien LEMOINE, Sandrine CAPEL représentée par Gaëlle VEILLARD

**Est nommé secrétaire de séance :** Christelle GAUTIER

### **DCM 2026-53 : Mise en place de la fonçibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement**

Classification 7.10

Rapporteur : Romain TOURANCHEAU

La nomenclature M57 donne la possibilité pour l'exécutif, si l'Assemblée l'y a autorisé, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section.

Cette disposition permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre au Conseil municipal le pouvoir de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section concernée.

Cette disposition permettrait notamment d'amender, dès que le besoin apparaîtrait, la répartition des crédits afin de les ajuster au mieux, sans modifier le montant global des sections. Elle permettrait également de réaliser des opérations purement techniques sans attendre.

Dans ce cas, le Maire serait tenu d'informer l'assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés lors de sa plus proche séance, dans les mêmes conditions que la revue des décisions prises dans le cadre de l'article L21 22-22 du CGCT.

Le Conseil Municipal, pour l'exercice 2026, pour le budget principal de la commune,  
Autorise Madame le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget et autorise Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant.

### **DÉCISION :**

**Adopté à l'unanimité**

(Par 20 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

*Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,  
Élisabeth MOUSSAY



Le secrétaire de séance,  
Christelle GAUTIER



Date de la Convocation	15/04/2026
Date de l'affichage	15/04/2026
Date de la publication	23/04/2026
Membres en exercice	23
Membres présents	15
Procurations	4
Votants	14
Exprimés	18

## EXTRAIT du REGISTRE des DÉCISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 avril 2026

**Présents :** Elisabeth MOUSSAY, Romain TOURANCHEAU, Christelle GAUTIER, François DOLL, ~~Nathalie BRIÈRE, Cyrille LEDRU, Christian BOUTET, Christelle ANDRIEUX, Edith MÉNAGE, Manuel GALBADON, Frédéric MORAINÉ, Karine PASTEAU, Laurence LOISON, Cindy JUÈRE, Gaëlle VEILLARD, Sandrine CAPEL, Hervé GARANDEL, Clément LEVEAU, Christophe RAMAUGÉ, Maïté LECHAT-LEJEUNE, Christopher DEGOULET, Elodie BOUL, Bastien LEMOINE~~

**Excusé(s) et représenté(s) :**

*Christelle ANDRIEUX, Hervé GARANDEL, Maïté LECHAT-LEJEUNE  
Elodie BOUL représentée par Romain TOURANCHEAU, Cyrille LEDRU représenté par Elisabeth MOUSSAY, Nathalie BRIÈRE représentée par Christelle GAUTIER, Manuel GALBADON représenté par Bastien LEMOINE, Sandrine CAPEL représentée par Gaëlle VEILLARD*

**Est nommé secrétaire de séance :** Christelle GAUTIER

**DCM 2026-54 : Budget Principal – approbation du Compte Financier Unique 2025**

Classification 7.1.2

Rapporteur : Romain TOURANCHEAU

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2222- 3 ;  
Vu la délibération n° DCM 2023-87 du 7 novembre 2023 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;  
Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget principal de la Commune de Cérans-Fouilletourte  
Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;  
Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;  
Considérant les éléments susvisés ;

Madame le maire ne prend pas part au vote,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- Approuve le Compte Financier Unique 2025 du budget principal de la commune de Cérans-Fouilletourte,
- Donne pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

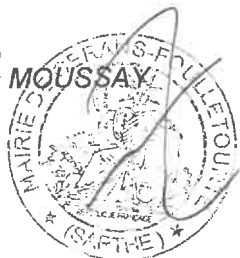
**DÉCISION :**

**Adopté à l'unanimité**

(Par 18 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

*Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,  
Élisabeth MOUSSAY



Le secrétaire de séance,  
Christelle GAUTIER



Date de la Convocation	15/04/2026
Date de l'affichage	15/04/2026
Date de la publication	23/04/2026
Membres en exercice	23
Membres présents	15
Procurations	5
Votants	15
Exprimés	20

## EXTRAIT du REGISTRE des DÉCISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 avril 2026

**Présents :** Elisabeth MOUSSAY, Romain TOURANCHEAU, Christelle GAUTIER, François DOLL, Nathalie BRIÈRE, Cyrille LEDRU, Christian BOUTET, ~~Christelle ANDRIEUX~~, Edith MÉNAGE, Manuel GALBADON, Frédéric MORAINÉ, Karine PASTEAU, Laurence LOISON, Cindy JUÈRE, Gaëlle VEILLARD, Sandrine CAPEL, ~~Hervé GARANDEL~~, Clément LEVEAU, Christophe RAMAUGÉ, ~~Maité LECHAT-LEJEUNE~~, Christopher DEGOULET, ~~Eledie BOUL~~, Bastien LEMOINE

**Excusé(s) et représenté(s) :**

*Christelle ANDRIEUX, Hervé GARANDEL, Maité LECHAT-LEJEUNE  
Eledie BOUL représentée par Romain TOURANCHEAU, Cyrille LEDRU représenté par Elisabeth MOUSSAY, Nathalie BRIÈRE représentée par Christelle GAUTIER, Manuel GALBADON représenté par Bastien LEMOINE, Sandrine CAPEL représentée par Gaëlle VEILLARD*

**Est nommé secrétaire de séance :** Christelle GAUTIER

### **DCM 2026-55 : Budget Principal - Affectation du Résultat de l'exercice 2025**

Classification 7.1.2

Rapporteur : Romain TOURANCHEAU

Après avoir entendu le Compte Financier Unique de l'exercice 2025  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

Constata que le compte administratif fait apparaître un résultat à affecter de :

Affectation en réserve (compte 1068) :	526 420,13 €
Affectation du résultat de fonctionnement (R 002)	2 727 686,40 €
Report d'investissement (D 001)	- 489 223,64 €

### **DÉCISION :**

**Adopté à l'unanimité**

(Par 20 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

*Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,  
Élisabeth MOUSSAY



Le secrétaire de séance,  
Christelle GAUTIER



Date de la Convocation	15/04/2026
Date de l'affichage	15/04/2026
Date de la publication	23/04/2026
Membres en exercice	23
Membres présents	15
Procurations	5
Votants	15
Exprimés	20

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉCISIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 21 avril 2026**

**Présents :** Elisabeth MOUSSAY, Romain TOURANCHEAU, Christelle GAUTIER, François DOLL, ~~Nathalie BRIÈRE, Cyrille LEDRU, Christian BOUTET, Christelle ANDRIEUX, Edith MÉNAGE, Manuel GALBADON, Frédéric MORAINÉ, Karine PASTEAU, Laurence LOISON, Cindy JUÈRE, Gaëlle VEILLARD, Sandrine CAPEL, Hervé GARANDEL, Clément LEVEAU, Christophe RAMAUGÉ, Maïté LECHAT-LEJEUNE, Christopher DEGOULET, Elodie BOUL, Bastien LEMOINE~~

**Excusé(s) et représenté(s) :**

*Christelle ANDRIEUX, Hervé GARANDEL, Maïté LECHAT-LEJEUNE  
Elodie BOUL représentée par Romain TOURANCHEAU, Cyrille LEDRU représenté par Elisabeth MOUSSAY, Nathalie BRIÈRE représentée par Christelle GAUTIER, Manuel GALBADON représenté par Bastien LEMOINE, Sandrine CAPEL représentée par Gaëlle VEILLARD*

**Est nommé secrétaire de séance :** Christelle GAUTIER

**DCM 2026-56 : Budget Principal – Budget Primitif 2026**

Classification 7.1.2

Rapporteur : Romain TOURANCHEAU

Monsieur Romain TOURANCHEAU, Maire-Adjoint aux finances, présentera le budget primitif de l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

Adopte le budget primitif 2026, qui s'équilibre en recettes et en dépenses.

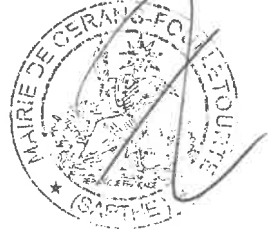
**DÉCISION :**

**Adopté à l'unanimité**

(Par 20 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

*Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,  
Élisabeth MOUSSAY



Le secrétaire de séance,  
Christelle GAUTIER



Date de la Convocation	15/04/2026
Date de l'affichage	15/04/2026
Date de la publication	23/04/2026
Membres en exercice	23
Membres présents	15
Procurations	4
Votants	14
Exprimés	18

## EXTRAIT du REGISTRE des DÉCISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 avril 2026

**Présents :** Elisabeth MOUSSAY, Romain TOURANCHEAU, Christelle GAUTIER, François DOLL, Nathalie BRIÈRE, Cyrille LEDRU, Christian BOUTET, ~~Christelle ANDRIEUX~~, Edith MÉNAGE, Manuel GALBADON, Frédéric MORAINÉ, Karine PASTEAU, Laurence LOISON, Cindy JUÈRE, Gaëlle VEILLARD, Sandrine CAPEL, ~~Hervé GARANDEL~~, Clément LEVEAU, Christophe RAMAUGÉ, ~~Maité LECHAT-LEJEUNE~~, Christopher DEGOULET, ~~Elodie BOUL~~, Bastien LEMOINE

**Excusé(s) et représenté(s) :**

*Christelle ANDRIEUX, Hervé GARANDEL, Maité LECHAT-LEJEUNE  
Elodie BOUL représentée par Romain TOURANCHEAU, Cyrille LEDRU représenté par Elisabeth MOUSSAY, Nathalie BRIÈRE représentée par Christelle GAUTIER, Manuel GALBADON représenté par Bastien LEMOINE, Sandrine CAPEL représentée par Gaëlle VEILLARD*

**Est nommé secrétaire de séance :** Christelle GAUTIER

### **DCM 2026-57 : Budget Lotissement Claude Bernard – approbation du Compte Financier Unique 2025**

Classification 7.1.2

Rapporteur : Romain TOURANCHEAU

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2222- 3 ;  
Vu la délibération n° DCM 2023-87 du 7 novembre 2023 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;  
Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget Lotissement Claude Bernard de la Commune de Cérans-Foulletourte ;  
Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;  
Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;  
Considérant les éléments susvisés ;

Madame le maire ne prend pas part au vote,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- Approuve le Compte Financier Unique 2025 du budget lotissement Claude Bernard de la commune de Cérans-Foulletourte, - Donne pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**DÉCISION :**

**Adopté à l'unanimité**

(Par 18 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

*Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,  
Élisabeth MOUSSAY



Le secrétaire de séance,  
Christelle GAUTIER



Date de la Convocation	15/04/2026
Date de l'affichage	15/04/2026
Date de la publication	23/04/2026
Membres en exercice	23
Membres présents	15
Procurations	5
Votants	15
Exprimés	20

## EXTRAIT du REGISTRE des DÉCISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 avril 2026

**Présents :** Elisabeth MOUSSAY, Romain TOURANCHEAU, Christelle GAUTIER, François DOLL, Nathalie BRIÈRE, Cyrille LEDRU, Christian BOUTET, Christelle ANDRIEUX, Edith MÉNAGE, Manuel GALBADON, Frédéric MORAINÉ, Karine PASTEAU, Laurence LOISON, Cindy JUÈRE, Gaëlle VEILLARD, Sandrine CAPEL, Hervé GARANDEL, Clément LEVEAU, Christophe RAMAUGÉ, Maïté LECHAT-LEJEUNE, Christopher DEGOULET, Elodie BOUL, Bastien LEMOINE

**Excusé(s) et représenté(s) :**

Christelle ANDRIEUX, Hervé GARANDEL, Maïté LECHAT-LEJEUNE  
Elodie BOUL représentée par Romain TOURANCHEAU, Cyrille LEDRU représenté par Elisabeth MOUSSAY, Nathalie BRIÈRE représentée par Christelle GAUTIER, Manuel GALBADON représenté par Bastien LEMOINE, Sandrine CAPEL représentée par Gaëlle VEILLARD

**Est nommé secrétaire de séance :** Christelle GAUTIER

**DCM 2026-58 : Budget Claude Bernard - Affectation du Résultat de l'exercice 2025**

Classification 7.1.2

Rapporteur : Romain TOURANCHEAU

Après avoir entendu le Compte Financier Unique de l'exercice 2025  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

Constate que le compte administratif fait apparaître un résultat à affecter de :  
Affectation du résultat de fonctionnement (D 002) 21 661,00 €

**DÉCISION :**

**Adopté à l'unanimité**

(Par 20 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

*Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,  
Élisabeth MOUSSAY



Le secrétaire de séance,  
Christelle GAUTIER



Date de la Convocation	15/04/2026
Date de l'affichage	15/04/2026
Date de la publication	23/04/2026
Membres en exercice	23
Membres présents	15
Procurations	5
Votants	15
Exprimés	20

## EXTRAIT du REGISTRE des DÉCISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 avril 2026

**Présents :** Elisabeth MOUSSAY, Romain TOURANCHEAU, Christelle GAUTIER, François DOLL, ~~Nathalie BRIÈRE, Cyrille LEDRU, Christian BOUTET, Christelle ANDRIEUX, Edith MÉNAGE, Manuel GALBADON, Frédéric MORAINÉ, Karine PASTEAU, Laurence LOISON, Cindy JUÈRE, Gaëlle VEILLARD, Sandrine CAPEL, Hervé GARANDEL, Clément LEVEAU, Christophe RAMAUGÉ, Maïté LECHAT-LEJEUNE, Christopher DEGOULET, Elodie BOUL, Bastien LEMOINE~~

**Excusé(s) et représenté(s) :**

*Christelle ANDRIEUX, Hervé GARANDEL, Maïté LECHAT-LEJEUNE  
Elodie BOUL représentée par Romain TOURANCHEAU, Cyrille LEDRU représenté par Elisabeth MOUSSAY, Nathalie BRIÈRE représentée par Christelle GAUTIER, Manuel GALBADON représenté par Bastien LEMOINE, Sandrine CAPEL représentée par Gaëlle VEILLARD*

**Est nommé secrétaire de séance :** Christelle GAUTIER

**DCM 2026-59 : Budget Claude Bernard - Budget Primitif 2026**

Classification 7.1.2

Rapporteur : Romain TOURANCHEAU

Monsieur Romain TOURANCHEAU, Maire-Adjoint aux finances, présentera le budget primitif de l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

Adopte le budget primitif 2026, du budget Lotissement Claude Bernard qui s'équilibre en recettes et en dépenses.

**DÉCISION :**

**Adopté à l'unanimité**

(Par 20 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

*Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,  
Élisabeth MOUSSAY



Le secrétaire de séance,  
Christelle GAUTIER



Date de la Convocation	15/04/2026
Date de l'affichage	15/04/2026
Date de la publication	23/04/2026
Membres en exercice	23
Membres présents	15
Procurations	5
Votants	15
Exprimés	20

## EXTRAIT du REGISTRE des DÉCISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 avril 2026

**Présents :** Elisabeth MOUSSAY, Romain TOURANCHEAU, Christelle GAUTIER, François DOLL, Nathalie BRIÈRE, Cyrille LEDRU, Christian BOUTET, ~~Christelle ANDRIEUX~~, Edith MÉNAGE, Manuel GALBADON, Frédéric MORAINÉ, Karine PASTEAU, Laurence LOISON, Cindy JUÈRE, Gaëlle VEILLARD, Sandrine CAPEL, ~~Hervé GARANDEL~~, Clément LEVEAU, Christophe RAMAUGÉ, ~~Maïté LECHAT-LEJEUNE~~, Christopher DEGOULET, ~~Elodie BOUL~~, Bastien LEMOINE

**Excusé(s) et représenté(s) :**

Christelle ANDRIEUX, Hervé GARANDEL, Maïté LECHAT-LEJEUNE  
Elodie BOUL représentée par Romain TOURANCHEAU, Cyrille LEDRU représenté par Elisabeth MOUSSAY, Nathalie BRIÈRE représentée par Christelle GAUTIER, Manuel GALBADON représenté par Bastien LEMOINE, Sandrine CAPEL représentée par Gaëlle VEILLARD

**Est nommé secrétaire de séance :** Christelle GAUTIER

**DCM 2026-60 : Désignation d'un délégué à la Commission Locale des Charges Transférées - CLECT**

Classification 5.3.3

Rapporteur : Elisabeth MOUSSAY

Conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, il est créé entre la Communauté de communes et ses Communes membres une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges. Cette commission est créée par le conseil de communauté à la majorité des deux tiers. Depuis la parution de la loi Engagement et Proximité (article 32), la CLECT se voit désormais attribuée un rôle prévisionnel, prospectif, en amont des transferts de charges dans un sens ou dans l'autre, à la demande du conseil de la communauté mais aussi à la demande d'un tiers des conseils municipaux des Communes membres.

Depuis que ce régime fiscal existe, cette commission doit faire un rapport sur les charges transférées avant calcul de l'attribution de compensation versées par l'EPCI à la Commune (ou parfois versée par la Commune à l'EPCI en cas de transfert d'un montant de charges plus élevé que celui des recettes).

Cette commission est composée **d'un conseiller communautaire ou d'un conseiller municipal** maximum par Commune **avec vote du conseil municipal**.

En application des dispositions des articles L.2121-21 et L.2121-22 du C.G.C.T., le conseil municipal décide :

- d'une part, de ne pas procéder au vote à bulletin secret (à l'unanimité) ;
- d'autre part, de proposer M. Romain TOURANCHEAU

**DÉCISION :**

**Adopté à l'unanimité**

(Par 20 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,  
Élisabeth MOUSSAY



Le secrétaire de séance,  
Christelle GAUTIER